

Consultation publique  
Convercité / projet Notre-Dame  
5570, avenue Casgrain, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2T 1X9

**Mémoire présenté par :**  
Christiane Plamondon

### **L'aménagement de la rue Notre-Dame sous l'angle du donnant-donnant**

À l'origine, le projet de modernisation de la rue Notre-Dame devait être réalisé sur la base du donnant-donnant : un aménagement routier qui faciliterait les déplacements et le transport des marchandises près du port et dans l'est de la ville ; une amélioration de la qualité de vie de la population d'Hochelega-Maisonneuve par une diminution du bruit et de la pollution de l'air, l'aménagement de parcs, de sentiers pédestres et de voies cyclables, la mise en valeur du patrimoine architectural. À ce chapitre, il est heureux de constater que l'idée de réunir les parcs Morgan et Champêtre ait survécu à l'abandon du projet présenté par le MTQ en 2002. Plusieurs souhaitent sa réalisation depuis longtemps et nous aurons plus facilement accès à l'ancienne caserne, devenue le Théâtre sans fils, une pièce majeure d'architecture. Hormis ces points positifs, le nouveau projet présenté par la Ville de Montréal et le MTQ comportent des aspects inacceptables.

### **Le bruit demeurera un problème majeur**

Après avoir analysé attentivement la carte des simulations des niveaux de bruit installée dans la salle où se déroulait une des soirées d'information, puis discuté longuement avec le spécialiste de ces questions au MTQ, force est de conclure que la population riveraine de la rue Notre-Dame dans Hochelaga-Maisonneuve ne verra pas la situation s'améliorer sur le plan de l'environnement sonore, qui est déjà lamentable.

Effectivement, les nuisances sonores seront aussi élevées ou à peine diminuées malgré la présence de murs antibruit. Seule la portion de territoire qui profitera de la tranchée qui sera aménagée entre Pie IX et Bennett bénéficiera d'une baisse de décibels plus importante. Que doivent penser de ce projet tous les autres riverains qui devront subir des années de poussière, de tapage infernal et de désordre de circulation automobile lors des travaux pour finalement n'obtenir rien de mieux qu'actuellement ? Pourquoi ne pas reprendre le concept de voies rapides en tranchée lorsque l'on sait, de l'avis même du spécialiste consulté lors de la soirée d'information, que cette solution nous procurerait une meilleure qualité de l'environnement sonore ?

### **Pourquoi huit voies plutôt que six ?**

Le projet présenté par le MTQ en 2002 comportait six voies. Pourquoi se retrouve-t-on avec huit voies aujourd'hui ? L'emprise de l'autoroute étant plus large, celle-ci s'étalera plus près des maisons et générera plus de bruit et de poussière pour les résidents. Pourquoi ne pas reprendre le concept initial à six voies ?

### **Les mesures d'atténuation des nuisances pendant les travaux : savoir à qui acheminer les plaintes**

Les normes de bruit et de poussière qui devront être respectées lors de la réalisation des travaux durant ces longues années devront être faciles à obtenir de la part du public. Les instances responsables de leur

application devront être désignées avant même le début des travaux. Enfin toute personne se considérant lésée pourra se plaindre auprès de ces responsables en ayant l'assurance qu'un suivi sera effectué.

Christiane Plamondon  
janvier 2008